

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six et le dix-sept avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Mesdames Florence ANDRE, Audrey JOYANT, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Nicolas GALLIANO, René GALLIANO et Roger SIRI.

Madame Rachel BASSO est autorisée à participer au quorum en mode hybride (distanciel et présentiel) - accord du conseil municipal à l'unanimité en début de séance

Convocation en date du 10/04/2026

Monsieur Roger SIRI a été élu secrétaire de séance

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 7

Objet : PROLONGATION LOCATION MAISON DE LANGE.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 14 février 2026 concernant la location temporaire de la maison de Lange sis chemin des Faïsses, Hameau de Lange, 04200 Châteauneuf-Miravail par Monsieur MARTINOD Jean-Philippe du 21/02/2026 au 05/04/2026.

Monsieur le Maire, indique qu'il a occupé le logement 7 jours de plus que ce qui était prévu initialement soit jusqu'au 12/04/2026.

Le titre de recette afférent à ces journées supplémentaires sera émis par la Commune de Châteauneuf-Miravail à l'encontre de Monsieur MARTINOD Jean-Philippe pour un montant égal à $4800/365 * 7 = 92,05€$.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer et entériner cette prolongation de bail.

Monsieur MARTINOD Jean-Philippe ne prends pas part au vote.

Après en avoir délibéré Conseil Municipal, par 6 voix pour,



- **Entérine la prolongation du bail de location de la maison de Lange sis chemin des Faïsses, Hameau de Lange, 04200 Châteauneuf-Miravail par Monsieur MARTINOD Jean-Philippe de 7 jours, du 06/04 au 12/04/2026**
- **Dit que la commune de Châteauneuf-Miravail émettra un titre de recette pour cette location pour un montant de 92.05 €**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 24 avril 2026.

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD



Le Secrétaire
Roger SIRI

